

## les Habitants de la Grande Roulière et "les Réquisitions de l'armée catholique et royale dans la paroisse du Poiré"

Extrait (Médiathèques municipales de la Roche-sur-Yon : ms 019)<sup>1</sup>

Du 13 novembre 1794

### Louis Martineau. —33

Louis Martineau laboureur demeurant à la Grande-Roulière en cette paroisse du Poiré a déclaré avoir fourni pour la subsistance de la troupe

- un veau estimé douze livres,
- une fourniture de bled seigle, savoir : sept boisseaux de froment, sept de seigle et 7 de mil valant quatre-vingt-six livres neuf sols,

et déduit les mesures le tout montant à la somme de quatre-vingt-dix-huit livres neuf sols et livré en conséquence des reconnaissances de 30 septembre 1793 et 10 juin 1794, signé Favereau, Caraduc membres et de laquelle ditte somme on luy a délivré un bon<sup>2</sup> ce jour

ci .....98<sup>l</sup> 9<sup>s</sup>

*E. M. : Délivré le présent bon ce jour 6 mars 1795 : Favereau*

Du 23 novembre 1794

### M<sup>r</sup> Borgnet. —66

Monsieur Borgnet de la Giraudinière demeurant de présent à la Grande-Roulière en cette paroisse à déclaré avoir fourni pour feu M<sup>r</sup> de Grase Saint-Sauveur

- une jument qui a été estimée 174<sup>l</sup>,

suivant la reconnaissance qu'il a représenté au conseil en date du 20 aoust dernier signée de Grase Saint-Sauveur et de laquelle somme de 174<sup>l</sup> on a délivré ce dit jour au sieur Borgnet un bon

ci .....174<sup>l</sup>

*E. M. : Reçu le dit bon en place de M<sup>me</sup> de la Girodinière ce 26 avril 1795 : Georget inspecteur divisionnaire*

Du 23 novembre 1794

### André Pérocheau. —142

André Pérocheau laboureur demeurant à la Grande Roulière en cette paroisse, a déclaré avoir fourni pour la troupe de M. Delaunay suivant la reconnaissance qu'il a représentée en date du 9 du présent mois signée Giraudin membre,

---

<sup>1</sup> Les *Cahier des réquisitions de l'armée catholique et royale dans la paroisse du Poiré*, sont les seuls qui soient actuellement parvenus jusqu'à nous. Ils sont aujourd'hui conservés aux Médiathèques municipales de la Roche-sur-Yon. Jean-Claude Lorvoire en a fait une étude approfondie intitulée "les Réquisitions de l'armée catholique et royale dans la paroisse du Poiré-sur-Vie", qui a été publiée dans *Recherches vendéennes*, n° 3, 1996, p. 257 à 299.

Ces "réquisitions" s'étendirent aussi dans les autres paroisses ainsi qu'elles sont évoquées, entre autres, dans [les rapports du notaire André-Philippe Daniau](#), qui avait été nommé en 1796 par les autorités gouvernementales "commissaire du Directoire exécutif départemental près l'administration municipale du canton du Poiré" pour surveiller et contrôler les faits, gestes et façons de penser de la population locale, en particulier dans celui du 19 floréal et dans celui du 29 fructidor de l'an 7<sup>e</sup> (8 mai et 15 septembre 1799).

<sup>2</sup> Ce système de réquisitions avec rémunération par des "bons" fut pratiqué très tôt lors de l'insurrection vendéenne. Ainsi Jean Vincent, le maître de la poste aux chevaux de Montaigu, livra ses treize chevaux et leur équipement à l'armée vendéenne qui, après estimation contradictoire, les lui paya en "bons". Ces "bons" ne lui furent évidemment jamais échangés contre une véritable monnaie, d'autant plus que Jean Vincent mourut à la fin mois de juin 1793. Cependant, quelque trente ans plus tard, après les défaites napoléoniennes et la restauration des Bourbons, le fils de Jean Vincent, Pierre Vincent alors domicilié à Nantes, présenta au nouveau pouvoir en place [une demande avec justificatifs](#) pour obtenir que ce qui était dû à son père lui fût payé. On ne sait si le descendant de cette famille, qui avait été par ailleurs ruinée par la destruction de ses biens à Montaigu par les troupes républicaines, reçut satisfaction.

- deux bœufs et une vache le tout estimés contradictoirement la somme de 340<sup>l</sup>,  
de laquelle somme on luy a délivré un bon  
ci .....340<sup>l</sup>

*E. M. : Délivré le présent bon ce jour 6 mars 1795 : Favereau*

*Du 23 décembre 1794*

**Pierre Pérocheau. —176**

Pierre Pérocheau de la Grande Roulière en cette paroisse a fourni a la troupe de M. Delaunay suivant quittance du 14 du présent mois signée Georget et en forme,

- une jument estimée 160<sup>l</sup>,

de laquelle somme il lui a été cejourdhuy délivré un bon  
ci .....160<sup>l</sup>

*E. M. : Délivré le présent bon le 9 mars 1795 : Gaudin secrétaire*

*Du 11 mars 1795*

**Jean Gilaizeau. —241**

Jean Gilaizeau le jeune demeurant à la Grande Roulière en cette paroisse a fourni à l'armée catholique suivant reconnaissances des 20 juin et 29 juillet 1793 signée Fortineau de la Potre, Thomas et Patron

- 20 boisseaux un tiers froment mesure de Rocheservière estime 7<sup>l</sup> 10<sup>s</sup> qui valent déduction faite des mesures 147<sup>l</sup> 5<sup>s</sup> et,

- 19 boisseaux de froment au même prix que dessus déduction aussi faite des mesures valent 135<sup>l</sup> 12<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>,

toutes les susdites sommes réunies forment celle de deux cents quatre-vingt deux livres douze sols six deniers dont il lui a été ce jourdhuy délivré un bon

ci ..... 282<sup>l</sup> 12<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>

*E. M. : Retiré le présent bon pour le dit Gilaizeau le 23 mai 1795 : Arnaud*

*Du 12 mars 1795*

**Louis Gilaizeau. —269**

Louis Gillaizeau farinier demeurant à la Grande- Roulière en cette paroisse a fourni à l'armée catholique suivant reconnaissances des 4 et 29 juillet, 4 août et 26 décembre 1793 signées Demello commandant, Patron, Savin et Michineau

- 15 boisseaux trois quarts froment estimés 6<sup>l</sup> le boisseau déduction faite des mesures valent 89<sup>l</sup> 15<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>,

- 27 boisseaux seigle et meture estimés 4<sup>l</sup> le b<sup>au</sup> valent déduction faite comme dessus 102<sup>l</sup> 12<sup>s</sup>,

- et enfin 20 boisseaux d'orge et mil estimé 3<sup>l</sup> le boisseau valent déduction aussi dûment faite 57<sup>l</sup>,

toutes lesquelles dites sommes réunies forment celle de deux cents quarante-neuf livres sept sols six deniers dont il lui a été cejourdhuy délivré un bon

ci ..... 249<sup>l</sup> 7<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>

*E. M. : Délivré le présent bon le 2 mai 1795 : Gaudin*